



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Monsieur Gaétan Vachon est le nouveau préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Ville de Sainte-Marie, le 23 novembre 2017 — À l'issue d'un vote secret tenu lors de la séance du 22 novembre 2017 par le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce, les membres ont élu à l'unanimité, monsieur Gaétan Vachon, maire de la Ville de Sainte-Marie, à titre de préfet de la MRC. De plus, le conseil de la MRC a nommé monsieur Réal Bisson, maire de la municipalité de Vallée-Jonction pour agir comme préfet suppléant.

Monsieur Gaétan Vachon évolue dans le milieu municipal à titre de maire depuis quatre années. Il se dit honoré de recevoir la confiance de ses pairs et c'est avec enthousiasme qu'il a accepté ce poste. Également, il se dit persuadé que les élus municipaux travailleront encore en concertation, et ce, avec les différents partenaires du milieu afin d'assurer une vitalité économique et sociale du milieu au bénéfice des citoyens de la Nouvelle-Beauce. À l'écoute des besoins du milieu, il souhaite assurer une représentation des préoccupations régionales afin d'offrir des conditions gagnantes pour que chacune des municipalités de la Nouvelle-Beauce se développe et soit attractive.

Enfin, soulignons que monsieur Vachon succède à monsieur Richard Lehoux qui occupait la fonction de préfet depuis décembre 2000. Ce dernier se dit persuadé que messieurs Gaétan Vachon et Réal Bisson sauront faire rayonner une fois de plus la Nouvelle-Beauce et être des leaders efficaces qui susciteront l'engagement des autres élus et partenaires du milieu.

En plus de ses services et mandats habituels, l'agenda 2018 de la MRC de La Nouvelle-Beauce sera également orienté vers les dossiers suivants :

- ✓ *L'accélération de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles;*
- ✓ *La modernisation de la station de traitement des eaux de lixiviat au Centre régional de gestion des déchets situé à Frampton et opéré par la MRC;*
- ✓ *Le prolongement de la Véloroute de la Chaudière à Vallée-Jonction afin de rejoindre la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce advenant l'obtention d'une subvention;*
- ✓ *La mise en activité du Centre d'entraînement des pompiers de la Nouvelle-Beauce qui est situé à Scott;*
- ✓ *La poursuite des études en vue d'implanter une piste cyclable entre Scott, Sainte-Hénédine, Saint-Anselme et Saint-Isidore;*
- ✓ *La recherche d'une subvention en vue de la construction éventuelle d'un stationnement incitatif régional à Sainte-Marie;*
- ✓ *La négociation du renouvellement de la convention collective des salariés de la MRC.*

Ce sont tous des projets mobilisateurs qui commandent d'investir des efforts pour obtenir les résultats escomptés.

– 30 –

Source : Mario Caron, directeur général

Pour information : MRC de La Nouvelle-Beauce
Tél. : 418 387-3444